

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 1^{er} mars 2023,

L'an deux mil vingt-deux, le premier mars à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florent CHOLAT, Maire et Président du CCAS.

Date de convocation : 21 février 2023

Présents : Florent CHOLAT, Maire et Président, Jean-Paul JULIEN, Hervé ALOTTO, Chantal BRUN, Céline GELAS, Danièle MOUREN

Excusés : Carole ANDRIES, Christine CAVARRETTA, Gérard DOUGNON

Secrétaire de séance : Jean-Paul JULIEN

Membres en exercice : 9

Membres présents : 6

Membres votants : 6

Délibération 2023_005 : Demande de subvention à la commune de Champagnier

Vu le résultat du compte administratif 2022 ;

Vu le budget du CCAS pour l'exercice budgétaire 2023 ;

Il est proposé au Conseil d'administration de décider

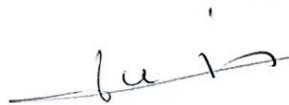
- **D'autoriser** le Président du CCAS à demander une subvention communale de 10 000,00 € pour l'exercice budgétaire 2023.

MODALITÉS DE VOTE : 6 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Président du CCAS



Jean Paul JULIEN
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le 21 MARS 2023
Publié le 21 MARS 2023